

LA COMMUNAUTÉ DE BIENS CHEZ CERTAINS ANABAPTISTES DU XVI^E SIÈCLE

Claude BAECHER

Au cours de l'histoire de l'Église, ce sont surtout les ordres religieux qui « vivaient en communauté », cherchant par ce moyen à se détacher d'un monde corrompu. Ce n'est pas le cas de certains groupements issus de la Réforme pour qui la communauté parfois totale des biens était une façon de vivre et de témoigner d'une société recréée en Jésus-Christ.

La communauté de biens dans l'anabaptisme

Mouvement réformateur, l'anabaptisme trouve son origine dans l'accès du peuple à la Bible au siècle de Gutenberg. Au XVI^e siècle, il ne faut pas l'oublier, la Réforme était un vaste mouvement à la fois social et religieux. La dissociation des revendications des masses populaires réclamant plus de justice revient à ne pas bien comprendre ce phénomène et ignorer l'importance de la guerre dite « des paysans ». L'idéal de la communauté de biens recherché par les premiers anabaptistes fait partie de l'immense aspiration de ces foules, semblable à celle des multitudes au temps de Jésus ou aujourd'hui. Il était courant dans les années 1520 d'entendre les réformateurs s'élever contre la tolérance d'un nombre important de miséreux, contre bien des injustices sociales (taxes, dîmes soutenant un système religieux corrompu) ou contre les abus de pouvoir... Des solutions hardies, motivées par une espérance nouvelle s'inspirant de l'Évangile, furent par conséquent proposées.

Les houthériens

Pendant plus de 450 ans (hormis quelques décennies en Russie au milieu du XIX^e siècle), un ensemble d'Églises locales ont vécu le partage total des biens : ce sont les communautés houthériennes qui, comme plusieurs mouvements issus de la Réforme) tiennent leur nom d'un réorganisateur : Jacob Hutter¹.

Leur désir était de recréer une nouvelle Jérusalem, sur le modèle de l'Église primitive. L'ordre missionnaire prenait alors la forme bien entendu d'une proclamation, mais aussi d'une invitation à manifester son élection en se joignant à l'une de leurs communautés pour vivre selon la bonne nouvelle de l'irruption du règne de Dieu.

Non à Münster

Il est intéressant de constater que la communauté totale de biens n'a pas eu, essentiellement après les années 1530, l'assentiment de tout le mouvement mennonite (Hollande). La raison était de ne pas être assimilé aux chiliastes² illuminés de Münster en Westphalie qui, suivant l'enseignement de Jean de Leyde et de Bernard Rothmann, leurs prophètes, croyaient qu'à défaut de la ville de Strasbourg, Münster serait la nouvelle Jérusalem. Ce fut l'expérience de 1534 à 1536. Nous ne nous attarderons pas sur les éléments de ce « communisme anarchique » ; citons toutefois la pression de nombreux mois de siège, une frénésie apocalyptique et un esprit belliqueux. Rejoints par 2000 ou 2500 anabaptistes venus de Hollande qui partageaient la même vision de la nouvelle Jérusalem, ces

¹ À la mort de Hutter en 1536, le groupe qui avait adopté ce style de vie et auquel Hutter appartenait, comptait une centaine de personnes. Deux générations plus tard, elles seront environ 20 000. À leur apogée, une estimation porte leur nombre à 50 000 tandis que vers 1955, la communauté houthérienne mondiale en comptait environ 10 000.

² N.D.L.R. : millénaristes (grec : chilia = mille) : souvent employé de façon péjorative pour un millénarisme grossier, aux couleurs matérielles.

illuminés (quelques 7000) avaient finalement pratiqué la communauté totale des biens et même, lors du siège, la polygamie. Ils furent presque tous massacrés par les troupes du prince-évêque³.

Communauté par régénération

Les anabaptistes s'inspiraient principalement de l'exemple de vie commune de Jésus et ses disciples, de la pratique communautaire dans l'Église primitive et de l'enseignement paulinien relatif à la « régie d'égalité » (2 Co 8.13). Si les dons spirituels sont distribués pour l'utilité commune, pourquoi n'en serait-il pas de même des biens terrestres ?

Trois traits essentiels caractérisaient leur style de vie : le travail, l'amour et l'abandon de soi (Gelassenheit). Quant à la propriété privée, au début du mouvement, elle était relativisée mais non condamnée.

Comme les mennonites, les frères suisses ont dès le début fortement mis l'accent sur le principe de la solidarité fraternelle, conférant en conséquence aux diacres la lourde et importante tâche de veiller aux besoins de chacun et de gérer les biens communs avec amour.

Menno Simons (1495-1543) avait été accusé d'enseigner et de pratiquer la « possession en commun ». Pour injustement lui créer du tort, ses accusateurs assimilaient la foi anabaptiste à l'esprit séditieux des révoltés de Münster, prétexte qui servira régulièrement à la persécution des anabaptistes. Pourtant la citation suivante de Menno Simons montre l'esprit tolérant et spirituel des chrétiens qui avaient adopté ce style de vie : « Nous n'enseignons et ne pratiquons pas la communauté des biens, mais nous enseignons la Parole du Seigneur et nous lui rendons témoignage pour dire que tous les vrais croyants en Christ sont d'un seul corps (1 Co 12.13), partageant un même pain (1 Co 10.17), ayant un seul Dieu et un seul Seigneur (Ép 4). Comprenant ainsi qu'ils sont un, comme nous l'avons vu, il est chrétien et raisonnable qu'ils aient ainsi un amour divin entre eux et qu'un membre prenne soin de l'autre, car l'Écriture et la nature enseignent cela [...] Ils manifestent de la bonté et de l'amour, dans toute la mesure où ils en sont capables. Ils ne tolèrent pas de mendiants parmi eux. Ils ont compassion des saints dans le besoin. Ils accueillent les miséreux. Ils reçoivent les étrangers dans leurs maisons. Ils consolent celui qui est triste. Ils prêtent au nécessiteux. Ils donnent le vêtement à celui qui est nu. Ils partagent leur pain avec celui qui a faim. Ils ne détournent pas leur face de celui qui est pauvre, ni ne prennent garde à leurs membres et leur chair en décrépitude (És 58). C'est ce type de fraternité que nous enseignons. Nous n'enseignons pas que quelques-uns doivent conquérir et posséder la contrée, la terre et les propriétés qui appartiennent à d'autres comme beaucoup le suspectent, nous accusant et mentant dans leur malice... »

Les frères suisses avaient pratiquement adopté la même position, mais ils l'exprimaient de façon moins irénique. Voici ce qu'écrivaient en 1571, ceux qui acceptaient la propriété privée : « Un chrétien peut posséder un bien, peut acheter et vendre. Mais selon l'enseignement de Paul, il doit servir le pauvre par ce moyen, et que celui qui a des biens soit Comme Ceux qui n'en ont pas⁴ ».

La communauté de biens, qui s'inspirait de l'Évangile, remplaçait le système des impôts, des corvées, des taxes et des dîmes, qui entraînait la misère d'une part importante de la population. Malgré la « réforme », les anabaptistes consentirent à payer ce qui était exigé d'eux afin de ne pas résister au mal de manière charnelle. Ailleurs, sur des terres plus hospitalières, les réalisations communautaires leur seront plus propices.

³ Lire à ce sujet P. BARRET et J.-N. GURGAND, *Le Roi des derniers jours*, Paris, Hachette, 1981.

⁴ Q. G. T., Baden, Pfalz, p.193.

Un choix librement consenti

De Zurich, Schaffhouse, Waldshut et S. Gall, les enseignants anabaptistes étaient unanimes : il n'y aurait aucune pratique de la communauté de biens sans l'assentiment des participants, contrairement aux accusations dont ils étaient régulièrement l'objet⁵.

Très vite, dans l'histoire des frères suisses et des mennonites, le concept anabaptiste du partage des biens (comme pratique de la justice) prendra la forme (plus protestante) du souci du pauvre, manifestation possible de l'amour chrétien.

Le sociologue Troeltsch a, à juste titre, appelé ce phénomène « le communisme d'amour », qui est différent toutefois de la « communauté totale de biens » rencontré chez les houthériens, par exemple.

La communauté de biens en parole

Dans les premières réflexions théologiques, et avant toute émergence communautaire plus structurée, voici quelques-unes des affirmations professées dans l'anabaptisme naissant. Jean Hut, dans ses *Sieben Urteile* (« Sept décisions ») de 1527, écrit que « nul ne peut hériter du royaume de Dieu sans qu'il ne soit pauvre avec Christ, car un chrétien n'a rien en propre, pas de lieu où il puisse reposer sa tête [...] Un chrétien devrait avoir toute chose en commun avec son frère, c'est-à-dire qu'il ne devrait pas permettre qu'il souffre de carence [...] Car un chrétien prend plus garde à son prochain qu'à lui-même. »

Avant la phase que le sociologue Jean Séguy a qualifiée de « cléricisation » (moins structurée, plus « charismatique » et « prophétique »), un document appelé *Discipline de Berne*⁶ précise à ses articles 5 à 7 :

- Article 5 : Aucun frère ou sœur de cette assemblée ne doit rien avoir en propre, mais, comme les chrétiens au temps des apôtres, tout avoir en commun. En particulier, on mettra de côté des provisions communes pour les pauvres, chacun selon son besoin, et ils seront riches, et, comme au temps des apôtres, on ne laissera aucun frère dans le dénuement.

- Article 6 : On doit procurer la nourriture aux frères, là où ils se réunissent en assemblées ; on donnera une soupe ou du chou et de la viande, en petite quantité, car le manger et le boire ne sont pas du royaume des cieux.

- Article 7 : En prenant la Cène, les participants sont exhortés à consentir volontiers à donner notre corps et notre vie pour l'amour du Christ, c'est-à-dire pour tous les frères.⁷

À la suite d'un stage dans les communautés houthériennes de Moravie, l'instituteur Christophe Dunckel, du village alsacien de Hunawahr, précise dans sa confession de foi que « les chrétiens ne devraient pas avoir de biens propres, mais devraient être pauvres sinon ils ne peuvent être sauvés (selig). Car christ a dit lui-même : "Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'aller dans le royaume de Dieu". De même, il est écrit : "Vends tout de que tu as, donne-le aux pauvres et suis-moi !" »⁸.

Les faits nous obligent à voir une grande corrélation entre l'idéal franciscain de la pauvreté apostolique et celui poursuivi par les anabaptistes du xvi^e siècle. Si leur institutionnalisation différera, ils partageaient cependant l'idéal de la confiance dans le Dieu qui pourvoit (principe de la *Gelassenheit*), un style de vie simple (faisant la distinction entre le nécessaire et le superflu) et la nécessité de partager ses biens avec les personnes dans la détresse (comme justice voulue de Dieu).

⁵ Il ne faut pas oublier que les « révoltes paysannes » venaient d'être noyées dans le sang et que par conséquent les revendications sociales faisaient peur. Toute coalition, toute « entente », tout « accord » suscitaient une vive méfiance des autorités en place.

⁶ Rédigé selon Jean Séguy, entre 1525 et 1527.

⁷ Traduction de Jean SÉGUY. *Les Assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Paris/La Haye, Mouton. 1977, p. 310.

⁸ Citation inédite tirée d'archives.

La communauté de biens en vérité

La pratique à l'épreuve des siècles

Voici donc un style de vie hors du commun : dans les « brüderhof », sorte de grandes fermes fraternelles collectives, la propriété, la vie quotidienne, l'éducation des enfants et l'exploitation sont communes et dirigées par des anciens et des diacres. Quasiment rien ne sépare la sphère religieuse de la sphère sociale. Les activités sont sacrées plutôt que séculières.

Depuis le xvi^e siècle, les houthériens ont toujours refusé de porter les armes, de prêter serment, ou même de payer un pourcentage des impôts destiné à la préparation à la guerre, ce qui leur a souvent valu bien des ennuis. Par le passé, ils furent novateurs en matière d'hygiène et d'éducation ; aujourd'hui leurs exploitations sont à la pointe du progrès technologique, même si pour leur usage propre ils s'en tiennent à la plus grande simplicité, refusant la technique en tant que moyen de faciliter la vie individuelle.

Un livre ouvert

Tel un livre de sagesse, leur histoire est lisible par les peuples du monde. Plus de 400 ans d'attachement au « discipulat » et à la vie communautaire leur ont permis de la dire à haute voix, et l'un de leurs responsables disait récemment encore : « Nulle part la Bible ne nous ordonne de vivre en communauté, mais il est presque impossible de mettre en pratique les commandements du Christ sans elle⁹. »

Ce style de vie qui allie à la fois une volonté inconditionnellement pacifique et un détachement par rapport aux biens, aurait pu inspirer bien des gouvernements et des « Églises » en quête de bonheur et d'équité, mais... l'attachement à Mammon les en aura empêché à l'Est comme à l'Ouest ?

La loi de la liberté

Dans les communautés, les règles sont nombreuses. Pourtant les jeunes les quittent très rarement, et si cela leur arrive, c'est pour y revenir dégoûtés par la vie infernale de la société, et pour s'y engager par le baptême. La discipline fraternelle est appliquée, mais du fait que chaque chose est faite volontairement et les décisions prises ensemble en connaissance de cause et après concertation, tout se fait dans un bon esprit, l'objectif du règlement étant de rappeler aux membres l'injonction de combattre l'égoïsme qui caractérise la vie sans le Christ.

Le baptême, administré sur confession de la foi, exprime d'une part, la mort à l'égoïsme de la vie personnelle et d'autre part, la volonté de s'attacher aux valeurs professées par la communauté : une vie de travail, de partage et d'amour.

La forme de l'amour

L'anabaptisme a donné une place différente que ne l'ont fait les théologies de protestantismes « officiels », à l'amour dans la théologie, la lutte contre le péché et l'anthropologie. L'amour est le désir de partager avec le frère, joies et peines, mais aussi les biens, tant que cela est possible pratiquement. Or la vie communautaire intense favorisait cet amour.

Mais quelle forme doit-il prendre ? Entraide fraternelle ou communauté de biens et de production ? Cette question ne faisait pas l'unanimité dans l'anabaptisme. Car le désir de posséder est une manifestation de l'orgueil, à la base des guerres et de la violence, volonté inassouvie de posséder et déchaînement des passions. Ce que confirment l'adage « le commerce marche derrière l'étendard » et Sebastian Franck quand il dit : « Das Gemein ist rein, das Dein und Mein ist unrein¹⁰. »

⁹ Dave et Neta JACKSON, *Living Together in a World Falling Apart*, Creation House, II, 1974. p. 63.

¹⁰ Ce qui est « en commun » est pur ; ce qui est « à toi » et ce qui est « à moi » est impur.

La menace du miroir

Ce « communisme théocratique » (Heimann) constituait une menace pour la société, car il présupposait une coalition. Or la société ne connaissait pas de coalition qui ne fût violente, dangereuse ou séditeuse. L'explication de la souffrance du peuple houttérien se trouve peut-être là. Mais il faut s'empresse d'ajouter qu'aucune force ne convainc plus (les individus comme les gouvernements) de péché, de justice et de jugement, que la vue de personnes qui s'aiment véritablement et qui vivent en paix. La vie authentiquement aimante est une prédication ; elle met en évidence nos propres péchés et nos propres méchancetés.

La communauté totale de biens en discussion

Les communautés conditionnées par l'histoire

Les communautés ne pouvaient s'épanouir que sur des terres et à des périodes où la tolérance des seigneurs du lieu le permettait. Ces terres étaient généralement des terres d'exil comme Nikolsburg, ville du sud de la Moravie¹¹ (près de Brno). Dans les années 1520, des « frères », anabaptistes de Suisse, d'Allemagne du Sud et d'Autriche, chassés de leurs terres et de leurs villes, se joignirent à la communauté locale.

Comment fallait-il accueillir ces « frères » souvent démunis de tout ? Pour nous chrétiens du xx^e siècle pour qui « le monde est un village », la même question se pose.

Certains décidèrent d'ouvrir toute grande leur maison (comme à Zollikon et plus tard à Münster). Mais jusqu'où le partage des biens avec les autres ? Jusqu'à la propre vulnérabilité, lorsqu'il s'agissait de « frères en la foi » ? Jusqu'où la confiance dans le Seigneur ? Mais dans le rang des anabaptistes de Nikolsburg, il y eut un désaccord profond. Devant le flot croissant des réfugiés, un ancien du nom de Wiedeman proposa que les biens soient mis en commun, une manière d'exprimer la solidarité dans le Seigneur, tandis qu'un groupe parmi les anabaptistes, qui se donnaient le nom de « communautaires » décida seulement d'ouvrir leurs maisons au flot des immigrants (jusqu'à 20 000 lits, lit-on).

Ainsi, le 22 mars 1528, le « frère » et seigneur de la ville de Nikolsburg, Leonhard von Liechtenstein, ne supportant plus les tensions entre anabaptistes rivaux chassa les 200 « communautaires » – sans compter les femmes et les enfants. D'un jour à l'autre, ils se retrouvèrent hors des murs de la ville sans bagages et sans savoir où aller. Ils désignèrent deux personnes « serviteurs des besoins temporels » qui étendirent « un manteau à terre, et chacun a déposé ses possessions, de bon cœur, sans contrainte, selon l'enseignement des prophètes et des apôtres en Ésaïe 23, Actes 2 et 5 ». Il devait sans doute être question de la nourriture, des bijoux et de l'argent.

Pauvres et riches purent subsister. Ils s'établirent ensuite sur des terres abandonnées, à Austerlitz, accueillis par la famille seigneuriale de Kaunitz. Petit groupe de 200 adultes au départ, ils totalisaient en un siècle 26 000 membres. De la communauté de certains biens, où la propriété privée n'était pas encore exclue, ils en arrivèrent rapidement à la communauté de production ou « brüderhof » (ferme fraternelle).

C'est précisément dans cette période de tension, qu'apparut vers la fin de 1533, le réorganisateur du mouvement, un chapelier du nom de Jacob Hutter. Le changement s'avérerait important : devant la dureté de certains frères dans la foi qui refusaient d'accueillir les immigrants, il fit appel à leur conscience, puis plus tard au caractère normatif des Écritures et tout particulièrement à l'exemple de la communauté jérusalémite telle qu'elle est décrite dans le livre des Actes.

Des circonstances historiques ont pu favoriser l'institutionnalisation et la codification du partage des biens. Parmi elles, on peut citer la redécouverte d'une dynamique missionnaire, la

¹¹ La tolérance des nobles était-elle due à la présence dans ce pays depuis longue date, d'une branche confessante de l'Église, les Hussites ?

persécution, la famine, l'exode dans des conditions socio-économiques pénibles, le siège de la ville de Münster, une eschatologie pressante et la volonté de venir en aide à une catégorie de pauvres nouvellement découverte. Ajoutons qu'il est remarquable que la communauté de biens ait commencé avec des artisans et non avec des paysans, avec des citadins et non avec des ruraux.

Le consensus anabaptiste d'une ouverture à la communauté de biens s'effrita vers le milieu du xvi^e siècle à cause de la tragédie de Münster, mais aussi, en partie, à cause de l'exacerbation que provoquaient certains houthériens qui prétendaient que leur point de vue était le seul digne de disciples de Jésus-Christ.

Les arguments

Les besoins du moment peuvent pousser des chrétiens à choisir de vivre la communauté totale de biens ; l'idéologie suivra certainement. Mais personne, même le plus acharné à l'obéissance de la Parole, n'échappe à l'influence de son expérience sur sa théologie, surtout lorsqu'il est question de biens matériels personnels. À nos yeux, le débat passionné autour de l'alternative propriété-privée / gestion-collective est un faux débat si l'on ne s'en tient qu'à lui, car il ne prend pas alors en compte l'amour qui est le véritable reflet de Dieu, de sa justice et de sa volonté pour nous. Propriété privée ou gestion collective sans amour ne sont « rien » dans la perspective du royaume.

Reste donc la question des mobiles qui peuvent pousser à adopter la communauté des biens :

- a) la pauvreté apostolique,
- b) une disponibilité optimale pour aider le frère en recherche d'un asile,
- c) le refus de l'accumulation des biens,
- d) la volonté de se dissocier d'un monde « égoïste » et d'être « témoin »,
- e) la recherche d'une couverture sociale (en cas de famine, de guerre, de persécution...),
- f) le désir que la discipline fraternelle et aimante prescrite par la Bible touche tous les aspects de la vie (Mt 18),
- g) la participation à l'essor missionnaire.

Ensuite, quelques avertissements s'imposent quant à la pratique. L'histoire nous enseigne que les structures, même les plus soucieuses d'une adhésion volontaire et libre, peuvent s'éloigner de l'esprit évangélique. Le même danger guette les communautés qui accentuent la nécessité de la propriété privée.

Une dégénérescence puis un décalage entre la structure et l'esprit apparaîtront, entre autre par l'accumulation démesurée de biens, l'autorité malsaine de la part des responsables, et la prétention à vivre le seul mode de vie digne de l'Évangile :

a) L'accumulation des biens communautaires : la nation pourra s'appauvrir alors que la communauté regroupe des biens considérables. Certains spécialistes de ce sujet ont décrit l'expérience houthérienne comme l'expression d'une mentalité protectionniste de la part de petits artisans (nombreux, ce qui permettait l'autarcie quasi-totale). En effet, il a été remarqué que c'était durant les périodes où les cataclysmes s'abattaient sur l'Europe (famine, guerre, peste...), que de nombreuses personnes se sont jointes aux houthériens. Ne peut-il pas y avoir un intérêt tout matériel à faire partie de la communauté de biens, plutôt qu'un attachement à la personne du Seigneur Jésus ?

b) L'autorité des responsables dans les communautés peut devenir malsaine, despotique même, au point d'inhiber la libre expression des membres. Dans les débats internes à l'anabaptisme, certains ont accusé les houthériens de ressusciter le totalitarisme papal. Toutefois, pour leur faire justice, il faut souligner leur souci d'équité dans le travail et leur manière très réfléchie et saine de prendre des décisions. Nous constatons aussi que si l'attachement à la doctrine de la non-résistance n'était pas aussi marqué, un tel projet aurait depuis longtemps périclité. La non-violence et le pacifisme : un atout de solidité et de persistance du témoignage ? Dans l'anabaptisme, cela se vérifie. « Heureux les doux, ils auront la terre en partage » disait Jésus (Mt 5.4).

c) La prétention de ces frères à vivre la seule forme biblique d'une gestion aimante et juste des biens, ne tient aucun compte de la pluralité des pratiques attestées dans le N.T. En outre, comme le soulignaient les frères suisses, cet attachement à une forme unique contredit l'enseignement biblique de la liberté chrétienne. Aucun texte biblique, ni même tous nos égoïsmes, nos peurs et notre médiocrité ne justifient une telle prétention.

Menno Simons a su, nous semble-t-il échapper à cette fausse alternative : « Nous n'avons pas enseigné ou pratiqué la communauté des biens, mais nous nous exhortons honnêtement et vivement à pratiquer la libéralité, l'amour et la miséricorde, comme les écrits apostoliques nous l'enseignent et en témoignent abondamment... Et même si nous avons enseigné et pratiqué la communauté des biens, comme on nous accuse faussement de le faire, nous ne ferions pas autrement que ce qu'ont fait les apôtres eux-mêmes, remplis du Saint-Esprit,... bien qu'ils aient arrêté de la pratiquer comme je viens de le dire. »

Conclusion

Comment apprendre l'amour, la discipline de l'appétit de puissance et une gestion juste, aimante et responsable des biens, si nous ne vivons pas dans une communauté où nos actes et leurs conséquences[^]sont visibles de tous ?

Que prouve l'expérience ?

L'épisode de Münster est un symbole terrifiant de ce que peut produire un illuminisme totalitaire caché sous le manteau de la sainteté. Mais l'histoire des houthériens, riche de leur volonté inconditionnelle d'être pacifiques et obéissants au Christ, reste une brillante démonstration qu'une telle vie, bâtie sur un bon fondement, n'est pas seulement possible, mais satisfaisante à tout point de vue, à en croire leur témoignage.

Ils nous questionnent sur le totalitarisme de notre propriété privée et sur notre intolérance d'autres formes de gestion des biens ; quant à nous, nous les interrogeons sur leur séparatisme des autres communautés professantes (au point de les considérer avec mépris) qu'ils justifient par la nécessité de vivre une forme particulière de vie. Quoiqu'il en soit, la question du Seigneur nous est encore adressée : que vaut notre amour envers nos frères démunis, autrement dit, quelles sont les limites de notre générosité ? (...)

La gestion communautaire en question est la gestion de la collectivité chrétienne. Sans nécessairement aller à ce degré de vie collective, nous proposons que les Églises locales travaillent à l'élaboration d'un texte fraternel engageant leurs membres, et décrivant un style de vie digne de l'Évangile. Pourquoi ne pas placer une charte dont l'objet serait le style de vie chrétienne, à côté d'une confession de foi ? Ne dit-on pas que la foi et la vie sont intimement liées (1 Jn 2.4 ; Jc 1.22ss ; 2.14ss) ? Quelle sera donc pour nous la dimension sociologique de la victoire du Christ ?

La vie moderne et son tourbillon éparpilleur et disloquant, et son cortège de personnes déracinées n'exigera-t-elle pas l'émergence de communautés chrétiennes plus communautaires afin de mieux refléter le Christ ? C'est une question de liberté dans l'obéissance à Jésus, une question de partage de ce que nous sommes et de ce que nous possédons.